

Chronique - Communiqués - Divers

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

MON JARDIN : LES TRAVAUX DE SAISON

En ce mois d'avril, nos jardins se transforment et prennent leur parure printanière. Chaque année, nous éprouvons un plaisir sans cesse renouvelé lorsque nous constatons le travail de germination qui s'accomplit dans nos potagers et admirons l'épanouissement des fleurs de nos massifs. La nature nous offre ici une distraction saine et intéressante qui nous repose de nos soucis journaliers.

Le mois de mars très favorable a permis à chacun de procéder aux semis et plantations indiqués dans la précédente chronique. On échelonne la récolte des pois, en plantant en avril des espèces à grains ridés. De même les pois *mange-tout* ou sans parchemin. Comme les épinards montent rapidement à graines en été, on les remplace par de la *bette à tondre* ou de la *tétragone*. Cette dernière se sème dans des pots que l'on enterre et recouvre d'une feuille de verre pour faciliter la germination. On met en place vers fin mai. On sème quelques graines de navets ; semés à cette saison, ils durcissent très rapidement. Vers fin avril, début de mai, on sème la *chicorée de Bruxelles* ou endive en lignes espacées de 30 cm. Dans la deuxième quinzaine d'avril, on sème toute la série des choux blancs, rouges, de Bruxelles, choux-navets et

colraves, choux-fleurs, etc. Pour un petit jardin, il est préférable de s'assurer un bon fournisseur car ces semis sont souvent dévorés par les insectes et demandent des soins spéciaux.

Les amateurs de courgettes peuvent les semer en pots et les mettre en place après la période de gelées, voir vers le 15 mai. N'oubliez pas de semer du persil, de la *chicorée amère* dont l'emploi est journalier dans un ménage.

On plante des choux-fleurs et blancs hâtifs ainsi que des laitues pommées et romaines. Au début du mois, on butte les asperges et plus tard, on œilletonne les artichauts en laissant deux pousses par pied. C'est le dernier moment pour planter les arbres fruitiers, framboisiers petits fruits et les arbres d'ornement. Par contre, les conifères peuvent se planter jusque vers le milieu du mois de mai.

En avril, on divise et on met en place la plupart des plantes vivaces de même les gladiols, les œillets, semés en automne.

Certaines plantes annuelles peuvent se semer directement en place ; pois de senteur, centaurées, cosmos, immortelles, godetias, muftiers, œillets de Chine, tagètes nains, capucines, résédas, etc. Les plantes sont rustiques et lèvent facilement si l'on a soin de ne pas enterrer les graines trop profondément.

Société coopérative d'habitation, Lausanne.

Résumé du rapport annuel 1934.

Durant l'année écoulée, après la terminaison du groupe de Fontenay avec ses trente-deux logements, ce sont surtout des questions administratives qui ont occupé le Conseil d'administration et le Comité de direction. Ce dernier a tenu trente-sept séances au cours de l'exercice. C'est avec grand regret que nous avons dû enregistrer la démission de M. A. Freymond, directeur de l'Assurance mutuelle vaudoise, un des ouvriers de la première heure de notre société. Nous lui renouvelons ici l'expression de notre gratitude pour sa précieuse collaboration pendant plus de treize ans. Notre ancien président, M. Marius Weiss, malgré sa nouvelle activité de magistrat, a bien voulu nous continuer son appui en assistant à quelques-unes de nos séances.

L'organisation de notre bureau de location et la répartition du travail sur plusieurs personnes, telle que nous l'avons admise jusqu'ici, nous a permis une gestion économique, aussi pensons-nous que l'organisation actuelle doit être maintenue. La coordination du service de surveillance avec celui de gérance est réalisée sous forme de réunions mensuelles sous la direction de notre caissier.

Nous avons enregistré quarante-six nouvelles adhésions contre trente démissions.

Location. — A fin décembre dernier, nous avions vingt-quatre logements vacants, mais, actuellement, nous constatons une amélioration. Ce sont toujours les petits appartements pourvus de tout le confort qui sont les plus demandés. Le paiement des loyers s'est effectué de façon satisfaisante et les pertes n'ont guère dépassé les prévisions indiquées à la dernière assemblée générale.

Finances. — L'exercice accuse un bénéfice net de 21,769 fr. 39. Pour la dernière fois figure au passif du bilan un prélèvement de 50,000 fr. (le troisième) pour les immeubles de Couchirard. Après trois ans d'existence seulement, ces immeubles se trouvent donc amortis de 150,000 fr. soit le 10 % environ. Le résultat de l'exercice permet de distribuer, comme précédemment, un dividende de 4 % aux parts sociales. Le capital social versé à fin 1934 s'élève à 778 mille 140 fr. 75, les frais d'entretien sont de 43,508 fr. 05, les frais généraux et d'administration sont en diminution sur l'exercice 1933. La consolidation des nouveaux bâtiments s'est faite sans grande difficulté.

Construction. — La première étape du groupe de Fontenay terminée le 24 juin a été presque entièrement louée à cette date. Que nos architectes, MM. Gilliard et Godet, reçoivent ici nos félicitations pour la belle tenue de ce nouveau groupe de bâtiment, d'une construction particulièrement soignée.

Le chauffage central a été installé dans les maisons du groupe d'Ouchy et dans plusieurs maisons des Fleurettes et de Prélaz. La plupart de ces améliorations ont été faites sans augmentation du prix des loyers et malgré un hiver rigoureux qui a provoqué un déficit dans les comptes de chauffage.

Divers. — Nos sociétaires, en particulier à Couchirard, ont collaboré avec enthousiasme à la Fête de l'Alliance coopérative internationale du 7 juillet 1934 en décorant leurs maisons.

La fondation du Logement ouvrier a terminé le 24 juin ses soixante-quatre logements à l'avenue de Tivoli. Le résultat financier du dernier exercice boucle favorablement.

Les lecteurs, désireux de prendre connaissance du rapport détaillé des comptes et du bilan, peuvent l'obtenir auprès de M. E. Jaton, président de la Société coopérative d'habitation de Lausanne.

Fondation du logement ouvrier, Lausanne.

Le Conseil d'administration de la Fondation du Logement ouvrier, à Lausanne, s'est réuni le 22 mars, sous la présidence de M. F. RIBI, conseiller communal, qui a présenté le rapport annuel. L'achèvement du groupe de Tivoli, inauguré en juin 1934, a été le principal événement de l'exercice écoulé. Il y a eu plus de cent trente-deux inscriptions pour les soixante-quatre nouveaux appartements.

La Fondation dispose, maintenant, dans ses groupes de la Borde et de Tivoli, de cent douze logements en tout (vingt-quatre de trois pièces, huitante-cinq de deux pièces et trois de une pièce, cuisine non comprise). On compte, dans les familles logées, cent cinquante enfants en dessous de quatorze ans.

Les relations du bureau avec les surveillants de groupes et les locataires ont été normales ; mais elles n'ont pas été facilitées par la crise. Une commission a été chargée d'inspecter les logements. Elle a fonctionné à plusieurs reprises. La nomination d'un inspecteur permanent s'est révélée nécessaire ; cette mission a été confiée à M. A. Poncy.

Les comptes présentés par le caissier, M. Henry BOVEY, accusent, au bilan, un actif de 1,144,323 fr. 10 et bouclent par un bénéfice de 13,414 fr. 80, malgré les pertes de loyer inévitables. Ce résultat, très satisfaisant, est dû, en grande partie, à une excellente gérance. Les frais généraux ont été réduits à un minimum.

Les comptes ont été approuvés sur rapport de la Commission de vérification composée de MM. Poncy, Cruchon et Siegenthaler.

La séance a été close dans une atmosphère de confiant optimisme. Il convient de le souligner, d'autant plus que l'optimisme est, ici, pleinement justifié par les faits.

Union suisse pour l'amélioration du logement.

Oeuvres, février 1935 :

Une série de villas modernes à Genève illustrent de façon intéressante ce fascicule complété par des articles sur des peintres romands anciens et modernes.

Linoleum, février 1935 :

Ce périodique, publié par Giubiasco, reproduit de nombreuses constructions, édifiées en Suisse et dans lesquelles a été utilisé le sol fabriqué par la seule usine suisse de lino.

Excellente présentation et riche documentation.

Société coopérative d'Habitation, Lausanne.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20 (de 10 h. à 12 h. 15 et de 16 h. à 17 h., — Tél. 31.475.

A louer, de suite ou pour le 24 juin :

Prélaz 24 juin, maison familiale de quatre chambres, chauffage d'appartement, bain, jardin, etc., 1380 fr. S'adresser directement au N° 109. (Remise.)

Deux appartements de 4 pièces, rez et 2^{me} étage. M. Paris, av. de Morges, 79.

Cour (à 12 minutes de la Gare centrale) : plusieurs appartements de trois chambres, chauffage général, bain, etc. Récemment mis à neuf. 1020 à 1200 fr., chauffage compris.

Pour visiter : M. Pavid, avenue de Cour, 64.